

Participer, c'est assumer ses responsabilités

Autor(en): **Lienhart, Hanspeter**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Participer, c'est assumer ses responsabilités

Avec la loi sur l'énergie nucléaire, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé en 2003 que les déchets radioactifs seraient stockés en Suisse, puisque c'est en Suisse qu'ils sont produits. Des dépôts profonds sont prévus à cet effet, et leur site d'implantation doit être sélectionné dans le cadre du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes». Toujours selon la loi, la population locale doit être associée au processus. D'où les conférences régionales dans les six régions d'implantation potentielles et ladite «participation régionale». Les cantons et les régions ne disposent d'aucun droit de veto.

La participation garantit que la population aura son mot à dire dans la localisation des infrastructures en surface, assurant ainsi un développement durable de la région.

Ce cadre étroit doit être accepté par les membres de la conférence régionale, et c'est sans doute pourquoi la procédure est souvent qualifiée d'inefficace. Au terme de débats intenses menés au fil de différents forums, notre conférence régionale a vu le jour en septembre 2011 lors d'une assemblée constituante forte d'une centaine de participants. La population a ainsi pu être intégrée dans son ensemble: jeunes et moins jeunes, délégués communaux et représentants d'intérêts, partisans et opposants au nucléaire, représentants des cantons d'Argovie, de Schaffhouse et de Zurich et 17 personnes venues de l'Allemagne méridionale voisine. Le fait que nous enregistrons, jusqu'à présent, quelques rares démissions seulement de notre conférence régionale, constitue à mes yeux un succès et une preuve de confiance dans nos institutions étatiques. Tous les participants doivent cependant avoir la certitude que le processus ne préjuge pas des résultats et que les régions d'implantation feront l'objet de données véritablement comparables. Nous admettons tous que le dépôt en couches géologiques profondes sera en fin de compte aménagé là où l'on pourra garantir le plus haut niveau de sécurité.

De par leur engagement, les membres de la conférence régionale sont responsables des gens de notre région et des générations futures. Mais la responsabilité a aussi besoin

d'avoir les coudées franches. Les pressions externes – qu'il s'agisse des représentants d'intérêts ou des autorités des cantons, de la Confédération ou de la Nagra – se révèlent extrêmement nuisibles pour les conférences régionales. Les membres qui y participent n'ont pas choisi leur tâche, mais ils font don de leur engagement et de leur temps. C'est à juste titre qu'ils rejettent avec fermeté toute tentative d'instrumentalisation et souhaitent qu'il soit tenu compte de leur besoin de disposer de suffisamment de temps pour la procédure. En ma qualité de président de la conférence régionale du nord des Lägern, je soutiens la voie empruntée par la procédure de plan sectoriel et par la participation régionale. Que l'on soit pour ou contre le nucléaire, nous voulons faire mieux que la génération précédente qui, en construisant les premières centrales nucléaires, nous a transmis le problème non résolu de la gestion des déchets. Or nous ne saurions refiler à nos petits-enfants la responsabilité de ces déchets vieux de 40 ans. La participation régionale s'inscrit dans la tradition de la démocratie directe qui veut que les citoyens et citoyennes de notre pays se portent garants des intérêts communs supérieurs pour le bien de tous. Mais seul l'esprit de compromis nous permettra d'y arriver.

Hanspeter Lienhart, président de la conférence régionale du nord des Lägern

L'opinion exprimée sous cette rubrique reflète celle de l'auteur et ne correspond pas forcément à la position officielle de l'Office fédéral de l'énergie.

